

VIVRAVERN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS • N° 261 • JUILLET-AOÛT 2025

vern-sur-seiche.fr

LA VILLE DE VERN
VOUS SOUHAITE



UN BEL ÉTÉ

DOSSIER

BÉNÉVOLE :
LE POUVOIR D'AGIR

CADRE DE VIE

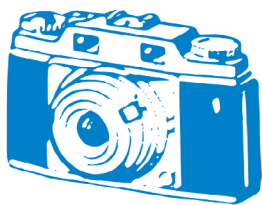
OUVERTURE DE LA PLAGE

VIE ÉCONOMIQUE

DIMANCHE DES SAVEURS

VERN
SUR-SEICHE





OUVERT À TOUS

CONCOURS PHOTO "MES VACANCES À VERN"



08



11



14

VIVRA'VE²N

Directeur de la publication : Stéphane Labbé • **Rédaction, création, réalisation :** Aurélie Rouat / Service communication • **Couverture (photo, éléments graphiques) :** ARouat, Freepik.com • **Photos :** Ville de Vern-sur-Seiche, Rennes Métropole, associations, écoles, Pixabay, sauf mentions contraires - Tous droits réservés • **Impression :** Chat Noir Impressions - Saint-Jacques-de-La-Lande • **Tirage :** 4 500 exemplaires - Ce numéro a coûté 0,89 € (impression + distribution) • **Dépôt légal n° 591** • **Prochaine parution :** Vivra'Ve²N, septembre-octobre 2025.

Sommaire

04 INFOS MUNICIPALES

05 VIE ÉCONOMIQUE

06 SÉCURITÉ

07 TRAVAUX

07 ENFANCE

08 L'ACTU DU JEUNE VERNOIS

09 EMPLOI

09 VIE CULTURELLE

11 CADRE DE VIE

13 QUOI D'NEUF DANS L'INTERCO ?

14 SOLIDARITÉS

15 DOSSIER

BÉNÉVOLE : LE POUVOIR D'AGIR

18 VIE DES SENIORS

19 L'ÉCHO DES ASSOS

22 TRIBUNES D'EXPRESSION

permanences des élus

Le samedi, de 10h à 12h, en mairie

Pas de permanence du 5 juillet au 30 août inclus (mairie fermée le samedi pendant l'été).

Les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

Reprise des permanences le samedi 6 septembre :

6 septembre ► **Monique Lenormand**

Administration générale, ressources humaines

20 septembre ► **Loïc Février**

Vie associative, sports et loisirs



L'édito

La saison estivale arrive et nous venons de passer de nombreux événements qui ont ravi les familles. Une organisation de qualité, une fréquentation en hausse constante, dans le bien vivre ensemble, de très beaux moments de communions avec les Vernoises, les Vernois et les visiteurs des extérieurs.

J'en profite d'ailleurs pour remercier l'ensemble des personnes impliquées de près ou de loin dans la réussite de chaque événement pour le rayonnement et l'attractivité de notre belle ville de VERN-SUR-SEICHE. En parallèle de toutes ces activités, nous continuons à rénover et embellir dans chaque coin de notre ville. Depuis le début du mandat, nous ne cessons d'avoir une vision à long terme, avec notre programme « VERN 2035 » car c'est sur dix ans que nous allons restructurer la ville pour notre bien-être.

Lors du conseil municipal, le maintien des tarifs périscolaires, a été décidé par la majorité en signe de soutien concret aux familles dans un contexte économique difficile, le sujet a pourtant suscité une opposition de principe de la part de la minorité. Après plusieurs interventions de ma part pour souligner l'importance de sortir d'une logique d'opposition systématique, celle-ci a finalement choisi de s'abstenir.

Depuis trop d'années, notre commune fait face aux mêmes critiques, portées par les mêmes visages. D'année en année, ils reviennent, dissimulés derrière des associations qui n'ont d'associatif que le nom, tant leur objectif est politique. Des années à commenter, jamais à construire. Des années à critiquer, sans jamais proposer ni prendre leurs responsabilités.

Aujourd'hui, ils se présentent sous une nouvelle étiquette : celle d'une écologie de façade. Mais là encore, c'est le discours qui prévaut sur l'action. Qu'on ne s'y trompe pas : nous refusons les extrêmes, et les dérives idéologiques quelle que soit leur couleur. L'écologie ne peut être une posture ni un prétexte. Elle doit être une responsabilité partagée, ancrée dans la réalité du terrain et pensée pour le bien commun.

C'est pourquoi nous avons choisi une écologie raisonnée, concrète et équilibrée. Un plan de gestion différenciée a été mis en place, conçu par de vrais professionnels de l'environnement. Nous avons planté plus de 2 600 arbres – pour favoriser la biodiversité, offrir de l'ombrage, favoriser la photosynthèse, et créer des refuges pour les oiseaux. Nous laissons volontairement les herbes hautes là où c'est pertinent, pour préserver les insectes et soutenir les chaînes naturelles. Mais dans le même temps, nous **entretenons rigoureusement** les parcs notamment en cœur de ville et en plein quartier : parce que **la santé de nos enfants**, de nos aînés, et de toutes les personnes allergiques ou asthmatiques, ne peut être sacrifiée au nom de principes dogmatiques. **(Et je remercie les agents des espaces verts car grâce à leur travail la ville est très propre et bien entretenue.)**

Nous les retrouverons, sans surprise, aux municipales de mars 2026. Drapés de vertu, avec les mêmes critiques, les mêmes slogans, les mêmes postures, sans projets et sans vision.

Mais nous serons là. Avec mon équipe. Engagés, présents, et surtout, au travail.

Regards tournés vers l'avenir

Parce qu'être élu, ce n'est pas parler. C'est faire.

Et nous continuerons de faire. Pour vous. Pour notre commune. Pour l'avenir.

Et parce que faire avancer une ville, ce n'est pas s'indigner sur les réseaux sociaux, c'est s'engager tous les jours, avec sérieux et courage.

L'été approche, et avec lui le temps des vacances bien méritées. Après une année bien remplie, je tiens à vous adresser, au nom de l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux pour cette période de repos, de détente et de retrouvailles.

Je remercie toutes celles et ceux - agents municipaux, forces de sécurité, soignants, commerçants, bénévoles qui resteront mobilisés cet été pour veiller au bon fonctionnement de notre belle ville de VERN-SUR-SEICHE

Bel été à toutes et tous, prenez soin de vous, et revenez-nous en pleine forme !

Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous :

☎ 02 99 04 82 06 ✉ carine.guerin@vernsurseiche.fr

Le maire
Stéphane Labbé

Concours photo : photographe amateur ou professionnel, envoyez-nous votre plus beau cliché « Mes vacances à Vern » !

Que ce soit en famille, entre amis, ou en solo, montrez-nous vos plus beaux instants de détente, de découverte ou d'aventure dans notre commune. Pour être éligibles, les photos doivent avoir été prises à Vern-sur-Seiche, pendant l'été 2025. Nous acceptons également des clichés pris lors d'étés précédents, à condition qu'ils illustrent clairement le thème des vacances à Vern-sur-Seiche.

Que ce soit un coin de nature, un événement local, un moment convivial ou une scène du quotidien ensoleillé, laissez parler votre créativité et capturez l'esprit des vacances dans notre belle ville.

Pour participer, envoyez-nous votre photo avant le **13 août 2025** :

✉ communication@vernsurseiche.fr

À cette date, les élus désigneront un vainqueur qui verra sa photo publiée en couverture du prochain magazine municipal, le Vivra'Vern de septembre-octobre 2025.

Concours gratuit et ouvert à tous.

Les participants jouissent du plein droit de l'exploitation de la photo qu'ils ont réalisée. Ils autorisent l'utilisation de leur photo par la Ville de Vern-sur-Seiche sur le magazine municipal et les supports numériques de la commune (Facebook, Instagram et site internet).

Les participants attestent sur l'honneur que leur photo est une œuvre originale qui leur appartient.

Commémoration du 8 mai 2025 en photos

Le 8 mai dernier, nous étions nombreux à commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette matinée de mémoire, empreinte d'émotion et de recueillement, a été ponctuée de plusieurs temps forts : cérémonie commémorative, plantation d'un arbre pour la paix, défilés...



Nous remercions chaleureusement les nombreux partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement : la Bagad Kadoudal, les pompiers de Vern, l'Union nationale des combattants et les portedrapeaux, le 2^e régiment du matériel de Bruz, la Préparation Militaire Marine, le Conseil des jeunes, les collectionneurs de véhicules militaires et de voitures anciennes.



©Mme Ménard

La cérémonie s'est poursuivie par une prestation musicale de la fanfare Beurre Suc' du Suet, un lâcher d'oiseaux proposé par les Ailes Bréalaïses, et les spectaculaires sauts de parachutistes arborant les drapeaux français, allemand et européen.



© Schwalbach

Nous adressons également notre gratitude à la délégation de notre ville jumelle Schwalbach, conduite par son maire Markus Weber, pour sa présence fraternelle. La plantation conjointe de l'arbre de la paix devant les monuments aux morts symbolise notre engagement commun à faire vivre les valeurs de paix, de solidarité et d'amitié entre les peuples.

En grandissant, cet arbre portera la mémoire de cette journée et de notre volonté partagée de transmettre ce message aux générations futures.



Merci enfin au comité de jumelage pour ses 34 années d'engagement, aux agents municipaux, aux élus, aux écoles pour leurs expositions, ainsi qu'à tous les partenaires et participants qui font vivre, année après année, le devoir de mémoire.

Depuis 2020, nous avons à cœur de renforcer la portée de ces commémorations en les rendant plus inclusives, plus vivantes, et en y associant pleinement notre jeunesse. Car la mémoire ne se décrète pas : elle se transmet, se partage, et s'incarne.



Dimanche des Saveurs et Coin des Créateurs : un dimanche festif entre saveurs et créativité

Dimanche 25 mai avait lieu la 7^e édition du Dimanche des Saveurs, couplée cette année au marché de créateurs « Le Coin des Créateurs ». Malgré un ciel menaçant et quelques gouttes, vous avez été nombreux à répondre présents pour partager ce beau moment de convivialité, de gourmandise et de découvertes !

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée :

Aux restaurateurs, qui ont su ravir nos papilles avec des saveurs variées et généreuses.



À l'école de musique et danse du Suet, et plus particulièrement, à l'ensemble Jazz, pour leur belle prestation.



À Ann-Laora, pour sa voix chaleureuse et l'ambiance qu'elle a su créer.



Aux Vadrouilles du Centre Social des Marais, venu avec leur camion itinérant rempli de jeux pour petits et grands. Objectif réussi : aller à la rencontre des Vernois pour faire connaître les services existants et renforcer le lien social – le succès se lisait dans la file d'attente pour accéder aux jeux !

Merci aussi aux près de **50 créateurs** qui ont bravé la météo capricieuse pour s'installer place de la Poste et place de la Mairie. Leurs créations, toutes plus originales les unes que les autres, ont ravi les visiteurs.

À noter : les créateurs intéressés par la 2^e édition du marché « Noël à Vern – Marché des artisans et créateurs », prévue le vendredi 28 novembre 2025, pourront s'inscrire via un formulaire qui sera diffusé sur nos réseaux sociaux après l'été.

Enfin, un immense merci aux bénévoles et à vous, Vernois et Vernois fidèles, pour votre présence, vos sourires et votre envie de partager ensemble ce moment festif. Cette année, vous étiez environ 1 500 personnes à faire vivre cet événement !



**Et si on se donnait rendez-vous...
le dimanche 14 septembre 2025, place des Droits de l'Homme**

Une dizaine de professionnels des métiers de bouche seront présents pour régaler vos papilles. Et que serait le Dimanche des Saveurs sans une bonne ambiance musicale ? L'après-midi vous réserve bien des surprises...

Programme détaillé dans le prochain numéro, sur le site de la ville, Facebook et Instagram.

Les marchés hebdomadaires

► **Marché du mardi** : les mardis de 16h à 19h, place de la Poste. Ce marché est l'occasion idéale pour rencontrer les commerçants locaux et découvrir une variété de produits de qualité. Vous y trouverez :

- Les Paysans Gourmands : maraîcher
- Alexandre Dubois : primeur
- Sébastien Amand : olives, saucissons et tapenades
- Topette la Galette : galettes et crêpes
- Goul'Fine : cuisine traditionnelle française
- Leila Le Clerc : cookies, brownies, macarons
- Maud Pelletier : pain au levain et brioche

► **Marché du samedi** : les samedis de 8h à 13h30, place des Droits de l'Homme. Ce marché propose des produits alimentaires traditionnels, ainsi que des produits non alimentaires tels que des vêtements, des produits d'entretien, des plantes...



B I V E N U E

• Fitness Area

Salle de fitness/musculation réunissant divers espaces : espace de musculation et espace cardio (espace mix), espace exclusif pour femmes, espace pour les enfants (6-12 ans), espace détente ainsi qu'un bar à salade et à shaker/smoothie.

📍 6, rue du Passavent

🌐 fitnessarea.fr

✉ contact@fitnessarea.fr

☎ 07 69 73 34 20 - 06 41 91 38 06

• Médic'Ambulances

Service ambulancier.

📍 7, rue du Champ Martin

✉ contact@medicambu.fr

☎ 02 99 38 71 71

Cambriolages : ensemble, protégeons-nous !

Afin de lutter contre les cambriolages qui touchent aussi bien les pavillons que les appartements, voici quelques recommandations pour se protéger.



1. Je protège mon domicile

- Verrouillez toujours votre porte à double tour, même si vous êtes chez vous.
- Installez un système de fermeture fiable, une alarme et un éclairage extérieur avec détecteur de mouvement.
- De nuit, évitez de dormir les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Rangez vos outils (échelles, tournevis...) pour ne pas faciliter une intrusion.

2. Je suis prévoyant

- Demandez à une personne de confiance de passer, relever le courrier, ouvrir/fermer les volets.
- Cachez en lieu sûr vos objets de valeur, clés et documents sensibles.
- Photographiez vos objets de valeur, gardez les factures.
- Changez vos serrures si vous emménagez ou perdez vos clés. N'inscrivez jamais votre nom et adresse sur votre trousseau.
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre répondeur.

Vous êtes victime d'un cambriolage ?

1. Appelez immédiatement la police (17). Ne prenez aucun risque si les intrus sont présents.
2. Préservez les traces et indices : ne touchez à rien, interdisez l'accès au lieu.
3. Déclarez rapidement le vol : opposition bancaire, dépôt de plainte avec pièce d'identité, déclaration à l'assurance.

Autres dispositifs :

- **Opération tranquillité vacances** : un représentant des forces de l'ordre effectue régulièrement une ronde autour de votre domicile pour s'assurer de l'absence d'effraction. Sur inscription auprès de la gendarmerie ou de la police municipale.
- **Voisins vigilants** : plateforme communautaire qui met en relation les habitants d'un même quartier, désireux de lutter ensemble contre l'insécurité (veille et alerte). Inscription sur www.voisinsvigilants.org

Réglementation sur la présence des chiens dans l'espace public

Suite à plusieurs incidents et agressions impliquant des chiens sur la commune, M. le Maire a pris un arrêté visant à encadrer la présence des animaux dans l'espace public. L'objectif : préserver la sécurité des habitants, garantir la propreté des lieux publics et permettre une cohabitation sereine entre tous les usagers.

► **Tenue en laisse obligatoire** : tous les chiens doivent être tenus en laisse, y compris dans les parcs, jardins, espaces verts publics et abords des terrains sportifs. Le regroupement de plusieurs chiens, même tenus en laisse, est interdit sur la voie publique et dans les espaces verts.

► **Animal enfermé dans un véhicule** : il est interdit de laisser un chien enfermé dans un véhicule mal ventilé en stationnement. En cas d'urgence, les forces de l'ordre pourront intervenir pour extraire l'animal, et des poursuites pourront être engagées contre le propriétaire.

► Propreté de l'espace public

Les propriétaires de chiens doivent ramasser systématiquement les déjections canines et nettoyer toute trace de salissure.

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC



► Chiens de catégories : obligations renforcées

Les chiens classés en 1^{re} et 2^e catégorie sont soumis à des obligations strictes :

- Interdiction de détention pour certains profils (mineurs, personnes sous tutelle, condamnées...)
- Permis de détention obligatoire, à présenter en cas de contrôle
- Chiens muselés et tenus en laisse sur le domaine public
- Déclaration en mairie obligatoire



► **Identification obligatoire** : tout chien ou chat circulant dans l'espace public doit être identifié (tatouage ou puce électronique). En cas de perte ou de fuite, un animal non identifié sera gardé en fourrière pendant 8 à 15 jours selon sa situation, et ne sera rendu qu'après vérification des documents et paiement des frais.

► **Divagation interdite** : il est formellement interdit de laisser divaguer un animal domestique sur l'ensemble du territoire communal. Un chien est considéré en divagation s'il n'est plus sous la surveillance de son maître, hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de lui.



École maternelle La Chalotais : la salle de motricité fait peau neuve

Construit en 1976, le groupe scolaire La Chalotais comprend notamment un bâtiment dédié à l'école maternelle, organisé autour d'une salle centrale polyvalente, également utilisée comme salle de motricité. Cette salle, couverte d'une structure en bois en forme de dôme, est aujourd'hui vétuste, notamment en ce qui concerne sa couverture en shingle et son isolation thermique quasi inexistante.



Dans le cadre d'une rénovation énergétique visant à améliorer le confort d'usage et les performances du bâtiment, d'importants travaux vont être engagés. Ils concerneront :

- Les renforcements structurels nécessaires ;
- Le remplacement de la couverture en shingle par une couverture en zinc ;
- La mise en œuvre d'une isolation thermique de la couverture ;
- L'installation de revêtements acoustiques muraux et sous le rampant du dôme ;
- Le remplacement de l'éclairage existant par des appareils LED ;
- L'installation d'une ventilation double flux avec capteurs de CO₂.

Organisation des travaux

Les interventions seront réalisées en site occupé. Toutefois, les opérations les plus lourdes, notamment celles portant sur la structure du dôme, sont programmées pendant les vacances de la Toussaint 2025.

La salle de motricité ne sera pas accessible jusqu'à la fin de l'année 2025. Des solutions alternatives pour la tenue des activités physiques des élèves sont d'ores et déjà à l'étude en concertation avec les équipes pédagogiques et les services municipaux.

L'enveloppe globale prévisionnelle de cette opération est fixée à 241 000 € pour 2025.

• Maîtrise d'œuvre : Sonj Architecture. • Conception : jusqu'à août 2025. • Travaux : de septembre à décembre 2025.

Rentrée scolaire et périscolaire : inscriptions et réservations

Rentrée scolaire : lundi 1^{er} septembre 2025

L'accueil du matin sera exceptionnellement fermé ce jour-là. Les enfants pourront être accueillis le midi et le soir jusqu'à 18h45 (sur inscription).

Tarifs : pas de changement pour l'année 2025-2026. Les grilles tarifaires sont consultables sur le Portail Familles.

Pour plus d'informations sur les inscriptions et la tarification, n'hésitez pas à contacter le service éducation/enfance :

☎ 02 99 04 81 26
ou à consulter les documents en ligne (site de la ville et Portail Familles).

Pour les enfants déjà scolarisés dans une école publique vernoise en 2024/2025

D'ici le dimanche 24 août, connectez-vous à votre espace personnel sur le Portail Familles pour :

- **Vérifier et mettre à jour vos informations** : quotient familial, carnet de vaccination, personnes autorisées à venir chercher vos enfants, coordonnées...
- **Réserver** les repas à la cantine et l'accueil du soir.

École Notre Dame : les accueils du matin et du soir sont gérés directement par l'école.

Pour les nouveaux élèves :

D'ici le dimanche 24 août :

- **Créez votre espace personnel** Portail Familles en complétant le formulaire de création (disponible sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie). Retournez-le par mail à : portailfamilles@vernsurseiche.fr
- Ensuite **inscrivez** vos enfants aux services périscolaires : accueil du matin ; restauration scolaire ; accueil du midi (pour les externes) ; accueil du soir ; ateliers TAP (du CP au CM2 uniquement).
- Puis **réservez** les repas à la cantine et l'accueil du soir.

Le Conseil des Jeunes visite l'Assemblée Nationale : une immersion au cœur de la démocratie

Le jeudi 12 juin 2025, les 12 membres du Conseil des Jeunes ont eu l'opportunité de visiter l'Assemblée Nationale à Paris. Un moment fort, chargé de symboles, qui leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'une des plus hautes instances de notre démocratie et de s'immerger dans la vie d'un parlementaire.

En amont de cette journée, les jeunes avaient eu la chance de rencontrer, le jeudi 22 mai, Madame Marie Mesmeur, députée de la 1^{re} circonscription d'Ille-et-Vilaine. Cet échange privilégié leur a offert l'occasion d'approfondir leur compréhension du rôle des élus et de poser toutes leurs questions avant la visite parlementaire.

Le jeudi 12 juin, les jeunes, accompagnés par M. le Maire, ont été accueillis par Madame Mesmeur pour une visite privilégiée de l'Assemblée nationale et de ses différentes salles de travail.

Cette journée a également été l'occasion de découvrir, ou redécouvrir, Paris : le Grand Palais, les Champs-Élysées, la Tour Eiffel, le Pont Alexandre III... figuraient au programme de la visite.

Par cette initiative, l'équipe municipale a souhaité non seulement saluer l'implication des membres du Conseil des Jeunes, mais aussi les sensibiliser davantage au fonctionnement de nos institutions républicaines.



7h30 : départ de la gare de Rennes



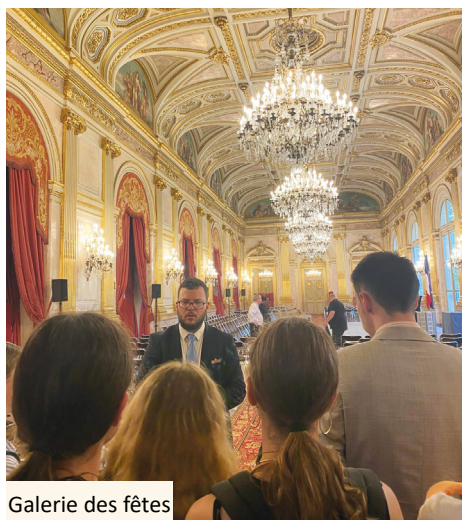
10h30 : visite de l'exposition d'Ernesto Neto au Grand Palais



12h : repas au restaurant de l'Assemblée



14h : visite de l'Assemblée nationale



Galerie des fêtes



Bibliothèque



16h : promenade dans Paris

Save the date ! Forum intercommunal de l'Emploi et des Métiers



La prochaine édition du Forum intercommunal de l'Emploi et des Métiers se déroulera le jeudi 2 et vendredi 3 octobre 2025, à Vern-sur-Seiche.

Après un franc succès en 2024, la formule job dating / découverte des métiers vous sera de nouveau proposée :

- **Job dating - jeudi 2 octobre, de 12h30 à 16h** : moment axé sur l'emploi, afin que les demandeurs d'emploi puissent échanger avec des recruteurs et prendre connaissance des postes à pourvoir. Temps organisé en partenariat avec les Points Accueil Emploi Sud et Est de Rennes et France Travail.
- **Découverte des métiers et formations - vendredi 3 octobre, de 9h à 12h** : moment consacré à la découverte des métiers pour tous (reconversion professionnelle, apprentissage...) et aussi pour le public scolaire.

Vous cherchez un emploi ? Vous recrutez ? Le Point Accueil Emploi vous accompagne

Le PAE est une association intercommunale qui a pour vocation de faciliter vos démarches dans le domaine de l'orientation, de l'emploi et de la formation.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi et jeudi : 9h > 11h30.
- Mercredi et après-midi uniquement sur rendez-vous.
- Vendredi : 9h > 11h30 ; Fermé le vendredi après-midi.

Plus d'infos ? Gaëlle Veillard :

✉ pae.vern@orange.fr ☎ 02 99 62 99 00 🌐 www.paesudest-35.fr



Médiathèque, horaires d'été

la médi
athe
que

cont
empo
rain

spec
tac
les

INFORMATIONS ESTIVALES

HORAIRES D'ÉTÉ
Du mardi 8 juillet au samedi 30 août

Mardi - 15h > 18h
Mercredi - 10h > 13h
15h > 18h
Jeudi - FERME
Vendredi - 15h > 18h
Samedi - 10h > 13h

FERMETURE ESTIVALE
du mardi 5 au samedi 16 août inclus
La boîte retour est fermée du 2 au 18 août

LE VOLUME 02 99 62 86 96
CENTRE CULTUREL / VERN-SUR-SEICHE mediatheque@vernsurseiche.fr

VERN

Image source: "freepik.com"

La médiathèque en Vadrouilles avec le Centre des Marais

Les 9 et 16 juillet, la médiathèque rejoint le Centre social et culturel des Marais en Vadrouilles à Vern-les-bains.

La médiathèque viendra avec une sélection de livres et des coussins confortables pour créer un petit coin lecture en plein air.

Enfants, familles, installez-vous, feuilletez, lisez ou laissez-vous porter par les histoires de votre choix.

La médiathèque sera présente de 16h à 18h, plage de Vern.

Retrouvez le programme complet des Vadrouilles de l'été auprès du Centre des Marais.

**Les Vadrouilles du Centre Social des Marais :
un espace de convivialité pour tous !**

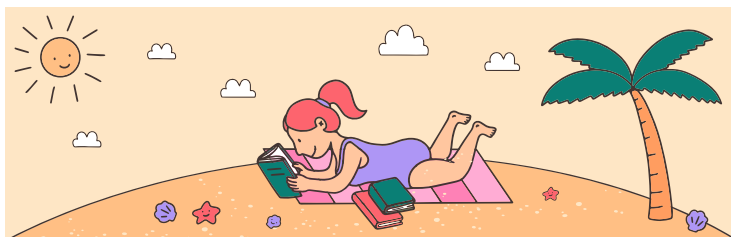
Le Centre Social des Marais part à votre rencontre avec son camion itinérant, transformé en véritable terrasse mobile.

Baptisée Les Vadrouilles, cette initiative a pour objectif d'aller au plus près des habitants, notamment ceux qui fréquentent peu les structures locales, pour leur faire découvrir les services du centre social et renforcer le lien social dans une atmosphère détendue.

Au programme : crêpes gourmandes, boissons chaudes ou fraîches, jeux géants, échecs en plein air...

Fermeture estivale : du 5 au 16 août inclus.
Reprise des horaires habituels le mardi 2 septembre.

La boîte retour sera fermée du 2 au 18 août.



Nouveauté : Play'Août

Animation spéciale 11-17 ans !

Rendez-vous le **jeudi 28 août, de 13h30 à 17h30**, pour un après-midi riche en découvertes et en jeux !

La médiathèque et le Centre des Marais s'associent pour vous proposer la Play'Août ! Une animation inédite pour les 11-17 ans, qui vous fera vadrouiller entre 3 lieux : la ludothèque, la Passerelle et la médiathèque.

► **Au programme** : des jeux, des surprises et surtout de la bonne humeur ! Goûter offert pour bien terminer l'après-midi. **Réservation obligatoire** auprès de la médiathèque ou du Centre des Marais.

Ne ratez pas cet événement unique de l'été !



Clap de fin pour « Par nature » au Volume

À peine la saison 2024-2025, riche en découvertes et en immersion dans la nature, est-elle achevée, que déjà se dessine la prochaine. Dès septembre, Le Volume vous donne rendez-vous pour une nouvelle programmation culturelle, placée sous le signe de la surprise.

La saison culturelle 2024-2025 en chiffres



SPECTACLES



8 spectacles

+ **2** séances scolaires

987 spectateurs



EXPOSITIONS



5 expositions

193 groupes accueillis en médiation

+ **de 6 200** visiteurs



MÉDIATHÈQUE



87 112 documents prêtés

2 440 abonnés

+ **de 7 000** participants
aux animations

UN WEEKEND À LA RUE

édition 2025

6 spectacles sur 6 communes

2 600 spectateurs au total

550 spectateurs à Vern-sur-Seiche

Saison 2025-2026 « Hors cadre »

► **8 spectacles** sont au programme, dans ou hors les murs.

Laissez-vous emporter par les arts du cirque, la musique, le théâtre d'ombres, le mentalisme...

► Les **5 expositions** de l'année feront la part belle à la création contemporaine, en jouant avec notre perception des espaces.

► La bande dessinée sera également à l'honneur, avec le tout premier **Prix BD du réseau Mosaïque***. Elle sera le prétexte à un spectacle et à plusieurs rendez-vous de la médiathèque tout au long de la saison.

► **À la médiathèque**, la bande dessinée sera à l'honneur, avec le tout premier Prix BD de la coopération Mosaïque*. Tout au long de la saison, nous serons invités à lire bien sûr, à échanger, à partager, mais aussi, en sortant un peu du cadre attendu, à écrire, danser, créer, jardiner, jouer, nous dépasser et nous mettre en scène.

Dès septembre, venez vivre cette nouvelle saison du Volume : une saison créative, participative, inventive et originale. Laissez-vous surprendre !

Du 19 au 21 septembre : Week-end de lancement de saison

• **Vendredi 19 septembre à 18h30** : lancement du Prix BD Mosaïque et rencontre avec Lomig, auteur de bandes dessinées. Découvrez les BD du prix et devenez juré.

• **Samedi 20 septembre, de 14h à 17h** : braderie de la médiathèque.

• **Dimanche 21 septembre à 17h** : rendez-vous sur l'Esplanade des Arts pour un spectacle gratuit, tout public. *Durée : 55 min.*

Le programme complet de la saison sera disponible à la mi-août.

Pour ne rien rater des événements à venir, suivez Le Volume sur Facebook et Instagram.

* **Mosaïque, kezako ?** C'est la coopération entre les médiathèques des communes de Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche. Ensemble, elles œuvrent à renforcer le développement de la lecture publique, ainsi qu'à faire bénéficier les habitants de services supplémentaires et complémentaires.

Ouverture de la plage, ensemble préservons notre environnement

► La plage sera ouverte du samedi 5 juillet au dimanche 31 août 2025 (fermée le 14 juillet), tous les jours de 14h à 19h (sous réserve des résultats des analyses de la qualité de l'eau).

Pour rappel, l'accès et la baignade sont interdits aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés par un adulte.

Comme chaque année, nous comptons sur le civisme de chacun pour que ce bel espace naturel soit respecté et que chacun puisse le fréquenter dans des conditions agréables :

- Repartez avec vos déchets. Des bacs sont à disposition sur les parkings ;

- Il est interdit de fumer et de vapoter sur la plage. Dans le reste du parc, merci de ramasser vos mégots, un départ de feu est vite arrivé ;

- Les barbecues et feux de camp sont interdits. Des espaces de pique-nique sont à votre disposition.

Envie de fraîcheur ? Le glacier Lopez sera présent pendant l'ouverture de la plage.



Nous vous remercions de respecter les lieux et de vous conformer au règlement du site.

Sauvegarde des poires anciennes : participez à l'inventaire !

La Bretagne héberge une population spécifique de vieux poiriers. Ces arbres « vénérables », souvent centenaires, greffés, et mesurant de 4 à 15 mètres de haut, sont les gardiens d'un patrimoine vivant : des variétés anciennes, locales et parfois oubliées, témoins d'une histoire fruitière riche et méconnue. Mais cette biodiversité domestique est aujourd'hui en danger.

Depuis quelques années, un travail régional de redécouverte est engagé pour inventorier, décrire et préserver ces variétés et leurs usages, tant traditionnels que potentiels. Lancé en 2021, l'inventaire participatif a déjà permis de recenser près de 900 poiriers anciens en Bretagne... et il en reste encore beaucoup à découvrir ! En contribuant à cet inventaire, vous participez activement à la préservation de ce patrimoine fruitier, aux côtés de l'association Pôle Fruitier de Bretagne.

► Pour participer : directement sur la carte collaborative ou ✉ poirier@polefruitierbretagne.fr ☎ 06 74 88 06 22



Forêt du Poncel : état des lieux 18 mois après la plantation

Le 20 mai dernier s'est déroulée la 3^e journée d'entretien de l'îlot de biodiversité au Poncel. 12 élèves de la formation Aménagement Paysagers du lycée Antoine de Saint-Exupéry à Rennes se sont mobilisés pour mener trois actions principales :

- Remise en place des tuteurs et des protections, et dégagement du couvert végétal qui ne laissait plus passer la lumière ;
- Tonte et fauche des cheminements ;
- Analyse de la mortalité du projet, un an et demi après l'évènement de plantation.

Un plan de gestion du site est en cours de rédaction entre Créateur de forêt, la ville de Vern-sur-Seiche et les experts locaux.

Ce document a pour but d'entériner les actions à réaliser en conformité avec les enjeux du projet de biodiversité. Deux objectifs devront être respectés :

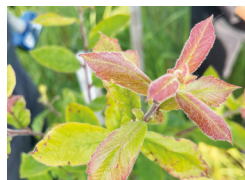
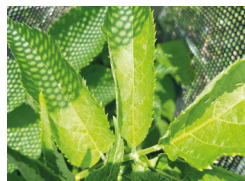
- Maintenir la diversité du milieu pour favoriser la biodiversité locale.
- Assurer une gestion durable et adaptée de la prairie.

La photothèque du projet est accessible à tous sur www.createurdeforet.fr

N'hésitez pas, au détour de votre balade, à photographier le vivant présent sur le terrain et à transmettre vos photos aux équipes de Créateur de forêt : ✉ manon.merceron@createurdeforet.fr

Des résultats engageants :

- 623 végétaux recensés sur 718 ;
- 541 arbres vivants dont 9 non identifiés ;
- 82 morts ;
- Taux de mortalité : 15% ;
- Essences qui ont le moins fonctionné : Chêne sessile ou pédonculé, Alisier torminal, Fusain d'Europe et Sureau noir.
- Essences ayant le mieux fonctionné : Aubépine monogyne et Cormier.



© Créateur de forêt

Agenda du jardin : juillet

► Au jardin d'agrément

- Bouturer rosiers, plantes d'intérieur et vivaces.
- Tailler arbustes à floraison printanière, rosiers non remontants, arbres fruitiers (taille en vert).
- Désherber et retirer les fleurs fanées régulièrement.
- Récolter et faire sécher des graines pour l'année prochaine.
- Pailler massifs et potager avec les tontes de pelouse pour garder la fraîcheur et enrichir le sol.
- Tondre plus haut (8 à 15 cm) pour éviter que le gazon jaunisse.

► Au potager

- Semer haricots verts, carottes d'hiver, panais, mesclun, roquette, pourpier, radis noirs et daïkons.
- Repiquer poireaux d'hiver, choux palmistes et de Bruxelles, brocolis, laitues d'été, fenouils bulbeux.
- Retirer les gourmands sur les tomates.
- Blanchir les céleris-branché 15 jours avant récolte.
- Bouturer menthe, estragon et mélisse.
- Semer des engrais verts entre deux cultures.

Agenda du jardin : août

► Au jardin d'agrément

- Bouturer dès la mi-août arbustes, vivaces ligneuses, plantes d'intérieur.
- Tailler en vert les arbres fruitiers.
- Désherber, retirer les fleurs fanées.
- Pailler massifs et potager avec les tontes.
- Semer bisannuelles (pensées, myosotis, giroflées...).
- Planter bulbes à floraison automnale (crocus, colchiques, cyclamens...).
- Tailler vivaces fanées, lavandes, santolines...

► Au potager

- Semer carottes d'hiver, mesclun, roquette, pourpier, mizuna, betteraves, radis noirs... sous abri.
- Semer en pot chicorées, scaroles, salades d'automne, choux chinois, blettes.
- Repiquer poireaux, choux d'hiver, brocolis, laitues d'automne.
- Tuteurer les légumes grimpants.
- Bouturer aromatiques et fraisiers.
- Semer engrais verts entre deux cultures.



CONSEILS DE JARDINIERS

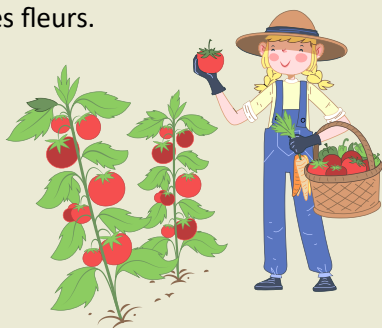
Tomates : Doit-on tailler les gourmands ?

Un gourmand est une tige qui se développe sur la tige principale du plant de tomate, à l'aisselle d'une feuille. Traditionnellement, on les retire pour concentrer l'énergie du plant sur les fleurs et les fruits d'où leur nom.

Mais leur retrait n'est pas forcément une obligation, tout dépend de la place dont vous disposez, de la variété de tomate et de son mode de culture.

Pour faire simple :

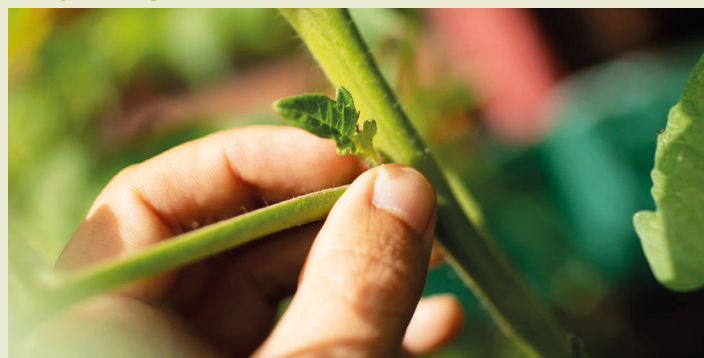
► **Pour les variétés de tomates cerises et tomates cocktail**, il n'est pas nécessaire de retirer les gourmands si vous avez suffisamment de la place pour laisser les plants se développer (jusqu'à plus de 3m de haut pour 1m à 1,5m de large). Ces gourmands porteront rapidement des fleurs.



► **Pour les autres types de tomates**, il est généralement recommandé de les retirer, surtout si les plantes sont cultivées sous serre ou en cas d'années humides. Cela favorise une bonne circulation de l'air, limite les maladies cryptogamiques (mildiou, botrytis, etc.), permet à la lumière d'atteindre les fruits pour une meilleure maturation, et concentre l'énergie du plant sur les bouquets floraux principaux.

Sous nos latitudes, mieux vaut tailler les tomates en début de journée, par temps chaud et sec, afin que les plaies cicatrisent rapidement et ne deviennent pas une porte d'entrée pour les maladies.

Bon jardinage à tous et bonne récolte !



Rendez-vous services Star et Maison du vélo mobile

Le Bus STAR vient à vous pour :

- Créer ou recharger votre carte KorriGo Services
- Préparer un itinéraire personnalisé
- Chargement de votre titre scolaire

Maison du vélo mobile :

- Présentation des modèles de vélos disponibles à la location
- Atelier d'auto-réparation (La petite Reine)
- Vélo-école pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo (Roazhon Mobility)

Mercredi 27 août
de 13h à 18h30

Place des Droits de l'Homme

Inscription au transport scolaire régional BreizhGo

L'inscription au transport scolaire sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) est ouverte jusqu'au 17 juillet 2025 (une majoration de 40 € par famille sera appliquée pour toute demande reçue après cette date). Cette inscription se déroule en ligne sur breizhgo.bzh.

La hausse des coûts a amené les élus du Conseil régional à voter une augmentation de 10 € de la tarification scolaire BreizhGo à compter de la rentrée scolaire 2025-2026. La Région poursuit son engagement auprès des familles bretonnes en prenant à sa charge 90 % du coût réel du transport. Le coût moyen supporté par la collectivité pour un élève demi-pensionnaire transporté par car est de 1 300 €, tandis que la participation familiale s'élèvera désormais à 130 €.

Rappel : la carte KorriGo est valable 7 ans. Elle doit donc impérativement être conservée pour la prochaine rentrée scolaire.

Les familles peuvent demander la création d'un point d'arrêt, sous réserve de certaines conditions qui sont présentées dans le règlement des transports scolaires.

Plus d'infos ?

www.breizhgo.bzh

02 99 300 300 (accessible du lundi au samedi, de 8h à 20h - prix d'un appel local)



Se déplacer en TER BreizhGo depuis la gare de Vern

Située à l'Est du centre-ville, la gare de Vern, facilement accessible à pied, en vélo ou en bus, est desservie par les trains régionaux TER BreizhGo. Ces trains permettent de rejoindre Rennes en 12 minutes ou Jazé en 21 minutes pour un trajet jusqu'à 4 fois moins cher et 8 fois moins polluant que la voiture.

Vous voyagez tous les jours ou presque ?

Si vous prenez le train très souvent (plus de 3 allers-retours par mois), l'abonnement TER BreizhGo est fait pour vous. Des formules hebdomadaires, mensuelles ou annuelles existent. Vous pouvez bénéficier de réductions supplémentaires si vous combinez votre abonnement avec un transport urbain. L'abonnement est pris en charge à 50% par votre employeur.

Vous voyagez occasionnellement ?

TER BreizhGo propose des tarifs selon la distance parcourue :

- Entre 5 € et 29 € pour les 26 ans et plus
- Entre 4 € et 15 € pour les moins de 26 ans
- 0 € pour les moins de 12 ans accompagnés

Pour ceux qui voyagent au moins 5 fois par an, le « pack 5 voyages » permet d'économiser de 20 à 40 % sur ces tarifs.

Vous souhaitez (re)découvrir la Bretagne ?

Pour profiter de tarifs avantageux tout au long de l'année, rendez-vous sur [TER BreizhGo](https://www.ter-breizhgo.com) ou abonnez-vous à leur newsletter.

Trouvez le tarif le plus adapté à votre usage avec le comparateur de prix disponible sur :

www.ter.sncf.com/bretagne

Fréquence de voyage	Quotidienne Dès 3 allers-retours/mois	Régulière 5 fois par an et plus	Occasionnelle Moins de 5 fois par an
Votre tarif depuis Vern vers :	Abonnement annuel *	Pack 5 voyages TER BreizhGo **	Voyage TER BreizhGo **
Retiers	0,8 €	3 €	5 €
Jazé	0,6 €		
La Poterie	0,4 €		
Rennes	0,5 €		

* Prix au trajet hors option, pour 220 jours travaillés/an. Prise en charge employeur à hauteur de 50 % incluse.

** Prix au trajet, hors tarification spéciale ou promotion.

Train + vélo, comment ça marche ?

Le vélo facilite l'accès à la gare, pour une mobilité douce et efficace. Cependant, le nombre de places vélo étant limité à bord des trains, il est conseillé d'opter pour un vélo pliant ou de laisser son vélo dans les abris sécurisés installés en gare.

Plus d'infos ?

0 800 880 562

[TER BreizhGo](https://www.ter-breizhgo.com)

Inclusion : quand l'égalité de tous reste une promesse tenue

Mardi 3 juin 2025, élus, agents municipaux et résidents du foyer de l'Orgerie – ADIMC 35 ont sillonné les rues de Vern en fauteuil roulant. Objectif : vivre concrètement les obstacles rencontrés par les personnes à mobilité réduite et repérer les points sensibles en matière d'accessibilité.

Encadrée par la commission accessibilité, Claire Lorho (ergothérapeute) et plusieurs agents municipaux, cette démarche participative a permis de parcourir un trajet quotidiennement emprunté par de nombreux habitants en situation de handicap. Elle a mis en évidence divers freins à la mobilité : trottoirs trop hauts, pentes trop raides, pavés irréguliers, sorties de garage mal adaptées... Des obstacles qui compliquent les déplacements non seulement des personnes en fauteuil roulant, mais aussi des seniors, des familles avec poussette ou des personnes déficientes visuelles. À la suite de cette action, des travaux d'aménagement et des adaptations ciblées seront engagés pour lever progressivement ces obstacles.

Cette action s'inscrit dans un engagement fort de la commune en faveur d'un cadre de vie plus inclusif. Mais l'accessibilité ne se limite pas à l'espace public : elle commence dès l'école.

En effet, la Ville s'efforce d'accueillir tous les enfants dans ses établissements scolaires, quel que soit leur handicap. Mais depuis la loi VIAL, l'accompagnement des élèves en situation de handicap durant la pause méridienne relève de la compétence de l'État. Pendant un certain temps, la municipalité a suppléé à ce manquement par souci d'inclusion, mais nos moyens ne permettent pas de pérenniser un tel soutien indéfiniment. De plus, la commune n'a pas vocation à se substituer à l'État.

Concernant les temps périscolaires, la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) recommande la mise en place d'une aide **individualisée spécialisée** pour l'accueil de ces enfants. Or, les contraintes actuelles – notamment des contrats très fractionnés (3 x 20 minutes par jour) et la nécessité d'avoir des aptitudes pour ce type d'accompagnement – rendent le recrutement extrêmement difficile. Cela limite les candidatures et complique fortement l'organisation.

Malgré ces difficultés, les élus et les agents municipaux se sont mobilisés : acquisition de mobilier adapté (bureau, table à langer, fauteuil WC PMR), adaptation des espaces, et dialogue constant avec les familles. Nous avons toujours privilégié l'intérêt de l'enfant et l'inclusion, dans le respect de nos compétences.

Inauguration de la fresque participative La Caravane de Pascaline

Mercredi 4 juin, la fresque participative *La Caravane de Pascaline* a été officiellement inaugurée. Cette création symbolise la première étape d'un projet plus vaste, auquel appartient déjà le Dressing pour Tous, le développement du tiers-lieu, conçu comme un espace ouvert aux initiatives citoyennes portées et imaginées par les Vernois. D'autres actions participatives seront prochainement proposées.



Porté depuis plusieurs mois par Matis Niel, stagiaire en 3^e année de BUT, ce projet collectif a mobilisé un large éventail d'acteurs : usagers du Dressing, résidents de l'EHPAD, jeunes de la Passerelle, publics du Centre des Marais, bénévoles et associations locales. À travers une série d'ateliers (mosaïque, bricolage, collage textile...), tous ont contribué à la création des lettres composant le nom du tiers-lieu *La Caravane de Pascaline*.

Cette fresque haute en couleurs a été conçue à partir de matériaux de récupération (cartons, assiettes cassées, tissus, papiers, boutons...), et incarne à merveille les valeurs de ce lieu : solidarité, ouverture, bien-être et lien intergénérationnel. Elle marque également l'identité visuelle du tiers-lieu en devenir.



L'inauguration s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, avec le dévoilement de la fresque suivi d'une émouvante prestation musicale de Sofia, jeune Ukrainienne récemment installée à Vern.



Et ce n'est qu'un début : d'autres ateliers sont déjà en préparation. À La Caravane de Pascaline, chaque idée est la bienvenue.



BÉNÉVOLE : LE POUVOIR D'AGIR

DANS SA COMMUNE, POUR LES AUTRES !

Le bénévolat est un engagement libre et gratuit au service d'autrui ou de l'intérêt général, sans recherche de profit. Il peut prendre la forme d'actions sociales, culturelles, sportives ou environnementales. Plus largement, l'engagement citoyen désigne la participation active des individus à la vie de la société : à travers le vote, l'entraide, les associations ou les causes collectives. Cet engagement renforce la solidarité, la démocratie et le vivre-ensemble.



Le diagnostic du bénévolat en France

12 millions
de bénévoles

21 % des citoyens de + 15 ans (métropole)

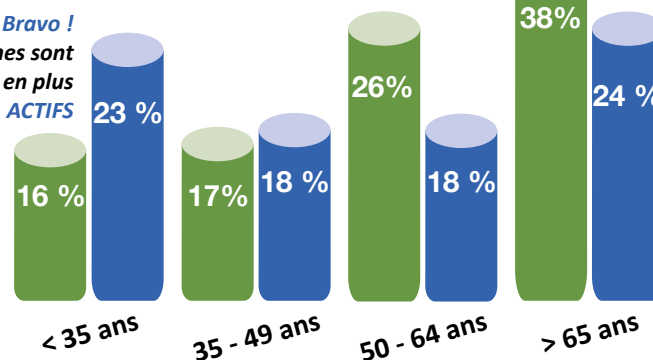
25 millions de potentiels bénévoles

1 français sur 4
est bénévole



Quel âge ont-ils ?
En 2010 - En 2025

Bravo !
Les jeunes sont
de plus en plus
ACTIFS



Domage !
Les seniors sont
de moins en
moins **ACTIFS**

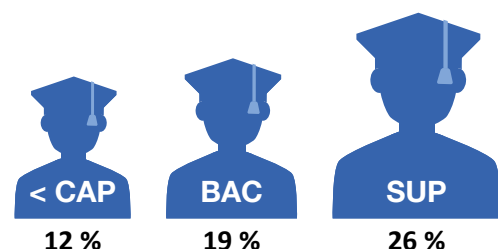
Dans quelles structures s'engagent-ils ?

1 **Les associations**
23,6 % des français

2 **Hors organisation (auprès de voisins, d'amis...)**
17,7 % des français

3 **Dans d'autres organisations (école, mairie, église...)**
6 % des français

Fracture associative : un bénévolat plus développé chez les plus diplômés



Dans quels secteurs s'engagent-ils ?

1 **Social / caritatif**

2 **Sport**

3 **Loisirs**

4 **Culture**

5 **Jeunesse**

Les motivations

Être utile (85%)

Contacts humains (69%)

Sentiment d'être efficace (62%)

Cause défendue (53%)

Convivialité (50%)

Les déceptions

Manque de moyens matériels et humains.

Les attentes

D'avantage de formations, de conseils et de participation aux décisions.

Source : France Bénévolat - 2025

La genèse du projet

À l'initiative de la mairie, un comité de pilotage s'est constitué en 2024 avec quelques associations locales volontaires et motivées (Centre des Marais, USV, comité de jumelage, Vern à travers le Monde, Association des Festivités Vernaises), pour travailler ensemble sur la dynamisation du bénévolat vernois.

Ce projet municipal a démarré sur la base d'un diagnostic réalisé avec quelques associations représentatives du tissu associatif vernois, et appuyé par le bilan établi en 2024 par France Bénévolat [*La France bénévole en 2024 – Recherches & Solidarités*]. C'est à partir de ce double diagnostic que nous avons travaillé ensemble pour co-construire un plan d'actions visant à développer le bénévolat dans notre commune.

1 Une 1^{re} étape a donc permis d'élaborer un **diagnostic « partagé » du bénévolat à Vern** (lors d'un atelier de travail collaboratif), avec les services municipaux et les associations partenaires, afin d'identifier les besoins et de réfléchir collectivement à des solutions pour informer et favoriser l'engagement bénévole sur notre commune :

- ▶ À Vern, comme ailleurs, certaines associations vieillissent et peinent à renouveler leurs membres, ce qui en conduit certaines à cesser leur activité.
- ▶ De nouvelles générations de bénévoles recherchent des formes d'engagement différentes : plus ponctuelles, sous forme de missions, sans engagement dans la durée ni obligation de régularité, souvent sur des sujets de prédilection (comme le développement durable, l'aide humanitaire, etc.).
- ▶ Nous disposons d'un tissu associatif très riche, offrant de nombreuses opportunités d'engagement bénévole. Par exemple : au sein d'un bureau (président, secrétaire, trésorier), ou sur des missions de terrain (logistique, animation culturelle, sociale ou sportive, aide humanitaire, etc.). L'engagement peut se faire au profit d'une association, mais aussi dans le cadre d'événements ponctuels (mais non moins essentiels) organisés sur la commune (Dimanche des Saveurs, Printemps de Vern, fêtes du 14 juillet, Feu au Lac, etc.).

2 Une 2^e étape a permis de dégager **3 grandes thématiques de travail**, desquelles ont découlé les premières actions imaginées par les différents groupes de travail composés d'élus, d'agents et de représentants d'associations :

Reconnaissance et valorisation de l'engagement

Bénévoles en fête, temps de rencontre et d'échanges

Vendredi 23 mai 2025, à la guinguette La Béni

L'objectif de ce temps était de mettre à l'honneur des bénévoles engagés de longue date dans certaines associations de la commune, ainsi qu'auprès des services de la mairie, du Volume ou du CCAS. Ce fut l'occasion de partager un temps convivial, de permettre à tous les bénévoles de faire plus ample connaissance et de partager leurs expériences.



Communication et recrutement

Forum du bénévolat

Vendredi 5 septembre 2025, de 14h à 17h30, salle de la Seiche

En ouverture du prochain forum des associations, se tiendra un forum du bénévolat pour renseigner celles et ceux qui souhaiteraient s'engager bénévolement dans la commune.

Des offres de « missions bénévoles » seront affichées sur place et disponibles en ligne sur la plateforme « [jeveuxaider.gouv](https://jeveuxaider.gouv.fr) ».

Intégration, formation et accompagnement

Mise en valeur du parcours bénévole

À la rentrée de septembre, un travail sera engagé pour mettre en valeur les parcours bénévoles, en réfléchissant à :

- la formation et l'accompagnement des nouveaux bénévoles
- la mise en place d'un « passeport bénévole » permettant de valoriser les compétences acquises et de les faire valoir dans le cadre d'une éventuelle recherche d'emploi.

Toutes les "missions bénévoles" de Vern-sur-Seiche

sont disponibles sur



JeVeuxAider.gouv.fr

PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

Portraits de bénévoles vernois

À travers ces portraits, nos bénévoles vernois vous parlent de leur expérience, de leurs missions et de leur fierté à s'investir dans des actions variées.



Françoise, Équipe citoyenne Mona Lisa

« Le bénévolat, j'en fais depuis mes 12 ans. En arrivant à Vern il y a presque 30 ans, j'ai continué, d'abord avec mes enfants, puis seule, notamment à l'EHPAD. Il y a trois ans, j'ai rejoint l'atelier tricot avec les seniors. On était 8 au début, on est 15 maintenant ! On échange, on s'entraide, c'est devenu un vrai moment de partage. Depuis un an, je fais aussi des visites de convivialité et je participe aux animations du service Vie Sociale des Seniors et de l'association Mistigris. J'embarque souvent les seniors avec moi. Aujourd'hui, je sais que j'ai trouvé ma place. J'ai l'impression d'être utile et de partager quelque chose qui a du sens. »



Habiba, bénévole transport solidaire

« J'ai toujours fait du bénévolat, même plus jeune. En arrivant en Bretagne, ça me manquait. Alors je me suis renseignée, et j'ai découvert le transport solidaire. Depuis le mois de janvier, j'emmène des personnes à leurs rendez-vous ou faire leurs courses. Beaucoup n'ont pas de voiture ou de solution pour se déplacer. On est 7 bénévoles, et le CCAS organise tout selon les besoins et nos disponibilités. Les gens sont contents, et moi aussi. C'est simple, humain, et vraiment gratifiant. J'avais juste envie d'aider, tout simplement. »



Jackie, dressing pour tous « La Caravane de Pascaline »

« Je suis arrivée à Vern il y a 6 ans, et j'ai commencé le bénévolat à ma retraite avec le service Vie Sociale des Seniors. Puis j'ai eu envie de tenter autre chose, et quand j'ai rencontré l'équipe du dressing, je suis restée. On était 4 ou 5 au départ, c'était intime. Aujourd'hui, on est 17, une super équipe pleine d'idées et de bonne humeur. On accueille, on trie, on organise des événements, des ateliers bien-être... Tout le monde y gagne. Les gens qui passent comme les bénévoles. Et on est toujours partantes pour de nouvelles idées ou de nouvelles personnes à accueillir dans l'aventure ! C'est plus qu'un lieu de dons, c'est un vrai lieu d'échange. »



Yveline, Association des Festivités Vernoises

« Je suis Vernoise depuis toujours, et j'ai cofondé le festival Le Feu au Lac. Dès le départ, je voulais qu'il soit accessible à tous, mais on n'avait pas les moyens. Il y a trois ans, j'ai enfin pu lancer la commission « Accès pour tous » au sein de l'AFV. Grâce à une formation avec Quest Handi, on a adapté les lieux pour les personnes en situation de handicap, les femmes enceintes, les personnes âgées... Et aujourd'hui, tout le monde peut venir profiter du festival. On a aussi monté des ateliers créatifs avec les résidents du foyer de l'Orgerie, du Patis Fraux et de Ti-Novia. Le jour-J, ils voient leurs décorations installées, partagent ça avec leurs proches : c'est très fort. Ça crée du lien, ça valorise chacun. Je me suis engagée pour faire plaisir, rencontrer des gens de tous horizons, et créer quelque chose d'humain. Voir les sourires le soir du festival, ça vaut tout l'or du monde. Mais on manque de bénévoles... Si vous avez envie d'aider, même un petit peu, contactez l'AFV ! »



Irène, Équipe citoyenne Mona Lisa

« Je vis à Vern depuis 1985 et j'ai travaillé 30 ans aux services périscolaire et restauration de l'école La Chalotais. À la retraite, je me suis d'abord posée un peu, puis je suis devenue bénévole à l'EHPAD pour faire des activités créatives. J'adorais leur donner du temps, voir leurs sourires... mais j'ai dû arrêter à cause du Covid. Alors je suis allée au Manoir du Clos d'Orrière, où j'ai animé le Jeudi'scute. Et quand Lore (animatrice du service Vie Sociale des Seniors) est arrivée, j'ai rejoint d'autres animations avec elle. Au Manoir, on se retrouve, on discute, on rigole, on boit un café. C'est devenu plus qu'un groupe : ce sont des amis. Je suis heureuse de faire du bien autour de moi. Et toutes les personnes âgées de Vern sont les bienvenues aux animations du Manoir. »



Jean-Michel, Association des Festivités Vernoises

« À Vern, on peut participer à plein de choses... mais faire partie des associations, c'est encore plus passionnant ! J'ai commencé avec des amis du comité des fêtes, puis comme je suis passionné de musique, je suis devenu président d'Acrorock. Naturellement, je me suis retrouvé à m'occuper de la régie spectacle du Feu au Lac : programmation, technique, concerts, que tout roule le jour-J. C'est un sacré engagement... mais quel bonheur ! Le bénévolat permet de faire des choses qu'on ne ferait jamais seul. On se fait des amis, on vit des moments forts, on crée quelque chose ensemble. Dans un village, faire partie d'une asso, c'est essentiel. Aujourd'hui, on a besoin de renforts. Les bénévoles vieillissent, alors si vous êtes jeune, motivé, on vous attend pour faire vivre la suite de l'aventure ! »

Portraits
complets

EN VIDÉO



Poursuite des animations pour les seniors pendant l'été

La ville de Vern-sur-Seiche et son service municipal Vie Sociale des Seniors, en collaboration avec les associations locales, les partenaires et les bénévoles engagés sur le territoire, vous proposent tout un éventail d'animations pour favoriser le lien social, même pendant l'été.

Les actions quotidiennes, conviviales et entièrement gratuites de l'équipe citoyenne Mona Lisa se poursuivent tout l'été :

► **Visites de convivialité** : deux bénévoles de l'équipe citoyenne rendent visite aux seniors à leur domicile pour un moment d'échange chaleureux, à la date et à l'heure convenues ensemble.

► **Balades dans Vern** : tous les lundis et jeudis matin, départ à 10h devant le Manoir du Clos d'Orrière. Un ou plusieurs bénévoles accompagnent les seniors pour découvrir la ville à leur rythme.

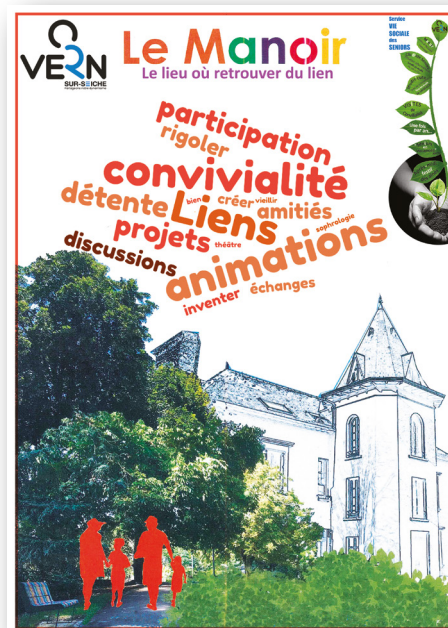
Au Manoir du Clos d'Orrière, lieu où trouver du lien

► **L'un dit...** Au manoir : temps d'accueil et d'animations tous les lundis de 14h30 à 17h, en présence de l'animatrice et/ou des bénévoles de l'équipe citoyenne. Au programme : activités créatives et tricot.

► **Clic@ide seniors** : deux bénévoles accueillent les seniors avec leur matériel (smartphones, tablettes, ordinateurs) et leurs questions, les lundis et jeudis de 10h à 12h. Ils proposent à la fois des dépannages et des initiations à l'informatique.

► **Jeudis'cute** : tous les jeudis après-midi, de 14h30 à 17h, les seniors se retrouvent au Manoir pour partager un moment de jeux et de discussions.

À noter : Le Jeudis'cute, organisé chaque semaine au Manoir, aura désormais lieu une fois par mois à l'EHPAD afin de retrouver les résidents de longue date et partager avec eux ce moment convivial.



Un été à Vern : rencontres, théâtre d'improvisation et slam

Tout au long de l'été, théâtre d'improvisation et slam de poésie continuent de faire vibrer les cœurs. Des temps d'expression, de partage et de bien-être à vivre ensemble ! Ouvert à tous les seniors !

► **Théâtre d'improvisation avec la Cie Zone de Broca**

• **Mardis 8 juillet, 19 et 26 août, de 15h à 16h30, Maison Helena (ou si le temps le permet parvis de l'EHPAD)**

Cette année encore, la compagnie vous propose de vous connecter aux autres grâce à la magie du théâtre et à la spontanéité de l'impro. Rires, complicité et lâcher-prise garantis !



► **Slam de poésie avec Victor Âm**

• **Mercredis 6 août et 3 septembre, de 14h30 à 16h30, à la Maison Helena**

Découvrez la force des mots, le plaisir de s'exprimer, de partager et de s'émouvoir grâce au slam.

Sur inscription : ☎ 06 24 21 80 15



Venez découvrir tous les bienfaits de ces deux activités proposées par le service Vie Sociale des Seniors : s'exprimer librement, se découvrir, rire, se dépasser et (re)prendre confiance en soi !

Retour sur les vacances seniors

Du 2 au 9 juin, 46 seniors (15 de Vern-sur-Seiche, 9 de Bourgarré, 7 de Nouvoitou, 4 de Saint-Armel et 11 de Corps-Nuds) ont profité d'un séjour à Forges-les-Eaux. Organisé par la mairie de Vern-sur-Seiche, en partenariat avec les communes du secteur et dans le cadre du programme Seniors en Vacances / ANCV, ce voyage annuel a une nouvelle fois rempli sa mission : créer des liens solides, offrir un moment d'évasion et repartir la tête pleine de souvenirs.



Accueillis chaleureusement au VVF, les participants ont partagé une semaine riche en activités, en découvertes et en échanges. Grâce à la bienveillance et à l'engagement de 2 accompagnatrices bénévoles, chacun a pu vivre pleinement l'expérience, dans une ambiance joyeuse et solidaire. Des amitiés se sont nouées... et promettent de durer bien au-delà du séjour !

La réunion d'information pour le prochain voyage aura lieu, comme toujours, en début d'année. Elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent tenter l'aventure !

Pour ne rien manquer des activités proposées aux seniors tout au long de l'année, consultez régulièrement les pages dédiées dans le Vivra'Vern et le site internet de la ville.

Feu d'artifice

Feu d'artifice du 14 juillet : le son et lumière de la Vallée de la Seiche.

Cette année encore, l'Association des Festivités Vernaises vous invite à un moment convivial et familial pour célébrer la Fête nationale. Dès la fin d'après-midi, restauration, buvette et animations seront proposées pour partager un temps de retrouvailles et de fête.

À la nuit tombée, vers 23h, un feu d'artifice sera tiré depuis l'étang.

Privilégiez l'accès à pied pour y assister. Un parking PMR sera disponible à proximité de l'évènement.

**Lundi 14 juillet,
23h,
Vallée de la Seiche.**



Forum des associations

Après les vacances, la rentrée des classes et la reprise du travail, le forum des associations est tout naturellement l'évènement vers lequel nous nous tournons.

Il s'agit en effet d'organiser son temps libre pour la saison qui s'annonce, qu'il s'agisse de loisirs, d'activités de bien-être, de culture, de sport ou encore de bénévolat.

**Vendredi 5 septembre,
de 18h à 20h30,
salle de la Seiche.**

Organisé par le Centre Social et Culturel des Marais et l'Union Sportive de Vern (USV), avec le soutien de la Ville, le forum des associations montre la vitalité, la richesse et la grande diversité de la vie associative vernaise.

Une quarantaine d'associations seront présentes.



Journée départementale des sapeurs-pompiers

Samedi 27 septembre, nous accueillerons la Journée départementale des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine, organisée à l'occasion des 140 ans du centre de secours de Vern.

Portée par les pompiers de Vern avec le soutien du SDIS 35, de l'UDSP et de la municipalité, cette journée conviviale et citoyenne proposera de nombreux temps forts : ateliers, démonstrations, manœuvres, animations pour enfants, stands de prévention, boutique... (Plus d'informations dans le Vivra'Vern de sept-oct.).

Une belle occasion de découvrir les coulisses du métier et de rendre hommage à l'engagement des sapeurs-pompiers.

*Ouvert à tous - Gratuit.
Petite restauration sur place.*

**Samedi 27 septembre,
dès 12h,
centre-ville.**

Notre défi du 28 septembre : 1 000 coureurs à la Redek à Vern

Puisqu'en 2023 nous étions 424, et en 2024 : 705, alors pourquoi pas 1 000 en 2025 ? Ce sera donc notre défi pour la troisième édition de la Redek à Vern le dimanche 28 septembre 2025.



Dans la joie et la bonne humeur, sous les vivats des spectateurs et l'entrain des animations musicales, nous vous proposons de vous challenger sur 5 ou 10 km. Les courses enfants donneront le top départ de cette matinée sportive. Si vous n'aimez pas courir, nous vous proposons une rando-marche, avec ou sans bâtons, qui vous permettra de découvrir les chemins vernois sans la pression du chrono mais juste l'envie d'évasion.

► Deux challenges à l'honneur :

- **Challenge « équipe » sur les 2 courses adultes :** formez une équipe de 3 personnes et courez le plus vite possible pour gagner.
- **Challenge « collège » :** la classe de chaque niveau qui enregistrera le plus de participants recevra un trophée.

Nouveauté de l'année : les départs et arrivées des courses se feront sur l'Esplanade des Arts (parvis du Volume) dans une ambiance festive et chaleureuse.

Tarifs :

- 5€ pour la rando-marche
- 7€ pour les 5 km du Running conseil
- 8€ pour les 10 km du BDS
- 2€ pour les enfants

Cette année encore, sur présentation de votre inscription, vous pourrez bénéficier d'une place à tarif réduit chez notre partenaire, le Cinéville de Vern et obtenir une réduction chez Running Conseil (Cesson-Sévigné) sur présentation de votre dossard.

Nous tenons à remercier tous les commerçants vernois, ainsi que les entreprises locales et des environs. Grâce à leurs partenariats, nous pouvons organiser cette journée et offrir de nombreux lots par tirage au sort.

Nous vous attendons tous aussi souriants que l'an dernier ! Plus nous serons nombreux, plus l'association « Le rire médecin » offrira des moments de réconfort aux enfants hospitalisés.

Plus d'infos ou devenir bénévole/ partenaire :

- 🌐 redekavern35.com
- ✉ redekavern@gmail.com

- **Pour vous inscrire :**
🌐 www.klikego.com
- **Pour télécharger votre PPS :**
🌐 www.pps.athle.fr



Inscriptions

- **Pour les personnes majeures :** plus besoin de certificat médical, seul un Parcours de Prévention Santé (PPS) vous sera demandé. Ce nouveau dispositif est disponible sur pps.athle.fr. 10 minutes suffisent pour obtenir votre QR Code.
- **Pour les personnes mineures :** une autorisation parentale est obligatoire (création en ligne sur [klikego](http://klikego.com)).
- **Pour la course Eveil athlé :** les jeunes participants ne sont pas chronométrés puisque la course est « encadrée » sur 700 m.



Venez nombreux pour la bonne cause : le Rire Médecin

Cette année encore, nous soutiendrons l'association « Le Rire Médecin » en reversant 2 € des inscriptions aux courses enfants et 1 € par dossard pour les autres courses/marches. « Le Rire Médecin », avec ses comédiens et clowns, redonne aux enfants hospitalisés le droit de rire et de jouer, aidant ainsi les parents et les soignants. L'année dernière, grâce à vous, nous avons pu offrir un chèque de 1 353 € à l'association. Cette année, nous espérons faire encore mieux.



Les Talents Vernois : un collectif au service de l'art et de la création



Créé il y a plus de 15 ans à l'initiative de l'ancien comité des fêtes, le collectif des Talents Vernois rassemble des artistes et artisans locaux autour de leur passion.

Aujourd'hui, le collectif regroupe une vingtaine de membres aux pratiques variées : peinture, mosaïque, tournage sur bois, création textile, bijoux artisanaux, et bien d'autres talents encore.

Le collectif est régulièrement associé à des événements locaux : marché de Noël, cérémonies officielles, ou encore manifestations culturelles organisées avec le comité de jumelage, notamment dans le cadre des échanges avec Schwalbach.

Les Talents Vernois entretiennent également une belle collaboration avec Le Volume, qui accueille chaque année des expositions associatives dans le cadre de sa thématique annuelle.

Le collectif est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent partager leur passion artistique et s'impliquer dans une dynamique conviviale et créative. N'hésitez pas à les rejoindre !

La chorale Bel Air vous attend

La chorale mixte de Bel Air existe depuis 1984 et compte désormais 40 choristes, tous animés par l'envie de chanter en se faisant plaisir, dans la convivialité, le respect et le partage.



Les quatre pupitres (basses, alti, sopranos et ténors) y sont représentés, et chacun s'est étoffé avec l'arrivée de nouveaux membres pour la saison 2024/2025.

La chorale se produit plusieurs fois dans l'année, notamment lors de son concert de fin de saison en juin, ou encore à l'EHPAD au printemps, aux commémorations du 11 novembre, ainsi qu'au Festival Battements de Chœurs.

Pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre, venez nous rencontrer lors du forum des associations le vendredi 5 septembre. Des choristes seront présents pour vous accueillir et vous fournir toutes les informations nécessaires.

Les répétitions ont lieu tous les lundis, de 20h30 à 22h30, à la Ferme de la Touche. Deux répétitions vous sont offertes pour vous permettre de découvrir notre univers chantant. Adhésion : 90 €.

🌐 mtff.free.fr ✉ chorale.belair.vern@gmail.com

Le club de handball se développe encore à la rentrée 2025



Pour continuer à développer notre offre sportive, nous avons, cette année encore, décidé d'élargir l'offre proposée afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer un sport, dès le plus jeune âge.

La saison qui vient de se terminer a été très encourageante pour le club, avec le lancement du championnat pour nos U11, qui ont été au rendez-vous et nous ont offert un beau spectacle. Elle a également été marquée par l'ouverture des catégories Baby-Hand et Baby-Hand/Volley.

Les demandes de licences ont été nombreuses, et nous n'avons pas pu contenter tout le monde. C'est pourquoi nous avons décidé d'augmenter notre capacité d'accueil en Baby Hand-Volley, en dédoublant notre créneau d'entraînement : chaque créneau proposera 25 places (hand et volley confondus), soit 50 places au total.

Nous ouvrons également une catégorie U13.

Catégories proposées : Baby Hand, Baby Hand/Volley, U9, U11, U13, Loisirs.

Plus d'infos ?

🌐 www.vernhandball.fr

✉ handvern@hotmail.fr

Sportivement, Stéphane Jolivet, président de l'USV Handball.

MINORITÉ ●●● Continuons d'agir

La reconnaissance de la diversité des opinions n'est pas une faveur que l'on accorde ou refuse : c'est un droit. Le droit **d'expression des élus d'opposition** dans les publications municipales est clairement établi par la loi.

C'est en ce sens que nous avons sollicité la possibilité de présenter **notre bilan de mandat** dans ce numéro du Vivra'Vern comme a pu le faire la majorité dans le bulletin de mai-juin 2025. Il est nécessaire que la voix des minorités puisse être entendue pour la vie démocratique de notre commune, parce que nous devons, nous aussi, expliquer nos positions, nos alertes, nos propositions.

Ce droit est reconnu par la jurisprudence. La **Cour administrative d'appel de Versailles** a rappelé que lorsqu'une municipalité publie un document à visée d'information générale mettant en avant les réalisations de l'exécutif, elle doit **garantir un espace d'expression équitable pour les élus d'opposition**. Le simple fait qu'un groupe minoritaire dispose d'un encart dans le bulletin municipal ne saurait justifier une mise à l'écart lorsqu'il s'agit de publications extraordinaires ou exceptionnelles. Le **Conseil d'État**, en 2022, a renforcé cette lecture du droit rappelant que le respect de **la diversité des points de vue est une obligation**.

Pourtant **ce droit nous a été refusé** par le maire : notre demi-page habituelle suffit puisqu'elle est prévue par le règlement intérieur. Nous devons nous en contenter alors que **18 pages** ont été consacrées à un **bilan entièrement rédigé par la majorité**. Plaquette réalisée, imprimée, encartée dans le bulletin d'informations et distribuée dans tous les foyers ! Comment justifier une telle différence de traitement alors que nos concitoyens méritent une **information pluraliste** ?

Nous n'avons jamais esquivé nos responsabilités. Parfois, nous avons approuvé certaines décisions. Parfois, nous nous y sommes opposés. Et cela aussi mérite d'être connu, relayé, compris.

Finalement le maire a accepté de nous accorder une **page entière** dans ce Vivra'Vern. C'est un geste qui ne change rien à une règle du jeu qui reste biaisée. Nous espérons que ce précédent ouvrira enfin **une réflexion sur la place des minorités** car au fond, c'est une affaire de respect, de justice, de cohérence. C'est à ce prix que nous pourrions restaurer la confiance dans la parole publique et raviver l'intérêt des citoyens pour la vie municipale.

Inclusion scolaire : quand l'égalité reste une promesse non tenue

Mais cette logique d'exclusion ne s'arrête pas là. Elle touche aussi les plus vulnérables. Nous tenons ici à exprimer notre profonde incompréhension face au **refus initial de la majorité d'accueillir un enfant en situation de handicap** sur les temps périscolaires.

Là encore, ce n'est pas une faveur que l'on pourrait accorder : c'est **un droit garanti par la loi**. Lorsqu'une commune organise un service de cantine ou de garderie, elle doit le rendre accessible à tous les enfants, sans discrimination. Ce droit n'est pas conditionné par la présence d'un AESH. La pause méridienne relève **de la compétence communale** et cette responsabilité **ne peut être déléguée**.

Le maire évoque un refus du personnel périscolaire. Mais ce sont les conditions de travail – sous-effectif, manque de formation – qui posent problème. Le personnel **alerte sur l'impossibilité d'assurer correctement sa mission**. Et dans une commune qui affiche un **excédent budgétaire de fonctionnement de 1,4 million d'euros en 2024**, ces manques relèvent de **choix politiques**.

Ce refus a des conséquences très concrètes : il empêche une maman de reprendre un emploi, il fragilise toute une famille, il remet en cause le droit fondamental de l'enfant à l'inclusion. Est-ce cela, notre conception de la solidarité et de la justice ?

Une démocratie digne de ce nom commence par le respect du droit. Celui des élus minoritaires. Celui des enfants en situation de handicap. Nous continuerons à défendre ces droits, avec fermeté, avec constance, avec responsabilité. Car c'est cela, aussi, notre mandat.

Sonia Arena – Jacky Daviau – Sandrine Destouet – Christian Divay – Dominique Rocher – Stéphane Simon

MAJORITÉ ●●● Vern avec Vous

RÉTABLISSONS LES FAITS

Dans leur tribune parue dans le dernier Vivra'Vern, les élus de la minorité se livrent, une fois de plus, à un exercice bien rodé : la critique systématique, la désinformation et le dénigrement gratuit.

Ils fustigent notre action sans jamais reconnaître les avancées concrètes pour Vern et ses habitants. Peut-être ont-ils la mémoire courte, ou préfèrent-ils que les Vernois oublient la situation dans laquelle ils ont laissé la commune en 2020 : une dette importante, des agents municipaux oubliés non revalorisés, l'absence de vision pour le développement de la ville.

Leur échec électoral n'est pas un accident, il est la conséquence d'une gestion à court terme et d'un projet entièrement tourné vers des logiques partisans, au détriment de l'intérêt général.

Nous avons choisi une autre voie : celle du pragmatisme, de l'investissement maîtrisé et d'une vision à long terme. Un plan pluriannuel d'investissement est en œuvre depuis plusieurs années. Une étude urbanistique ambitieuse anticipe l'avenir de Vern à l'horizon 2035, et cela, sans jamais augmenter les taux des impôts locaux depuis le début de notre mandat.

Nous progressons et avançons tous les jours pour soutenir la dynamique de la ville et son attractivité.

Quant aux tentatives de divisions évoquées, départs d'adjoints, exclusions, elles relèvent plus de logiques individuelles que de désaccords sur le fond.

Toutes les décisions soumises au vote du Conseil municipal sont examinées, au préalable, en commissions ou des membres de la minorité participent et peuvent s'exprimer librement, ils ne peuvent donc pas dire qu'il y a un déficit de démocratie, car à la lecture des comptes rendus on s'aperçoit

qu'ils approuvent majoritairement les décisions qui sont prises, c'est donc bien qu'elles vont dans le bon sens et qu'ils en sont d'accord.

Ce n'est que lors de la tenue des Conseils municipaux que nous voyons surgir des propos et des positions très politisés, qui sont à destination des médias et ils s'empressent d'indiquer qu'ils y avaient pensé et réfléchi avant nous. Alors pourquoi ne les ont-ils pas mis en œuvre quand ils étaient à notre place !

La vérité, c'est que ce jeu d'opposition systématique ne sert ni Vern, ni les Vernois. Nous continuons à travailler, avec sérieux et constance, pour une ville dynamique, attractive où il fait bon vivre. Nous avançons pendant qu'ils ressassent.

Loin des postures politiciennes, nous faisons ce pour quoi nous avons été élus : agir pour le bien de Vern et de ses habitants et bâtir l'avenir de notre ville.

MINORITÉ ●●● Bien vivre à Vern

Une ambition pour Vern-sur-Seiche

Une nouvelle voie pour notre commune

À l'heure où trop de politiques locales s'alignent sur des directives autoritaires, déconnectées des réalités, notre liste « Bien vivre à Vern » propose une alternative fondée sur le bon sens, la proximité et le respect de chacun.

Notre engagement est clair : défendre l'égalité, la liberté individuelle, préserver notre cadre de vie et replacer les Vernois et les Vernois au cœur des décisions.

Pour la liberté de chacun

Nous réaffirmons notre attachement aux libertés fondamentales, notamment celle des familles de choisir l'éducation et les valeurs transmises à leurs enfants.

Nous favoriserons l'inclusion à l'école pour que toutes les spécificités de chaque élève soient respectées.

La liberté, c'est aussi le respect du vivant. Nous soutiendrons les associations de protection animale, lutterons contre les abandons et améliorerons les espaces publics pour une cohabitation harmonieuse entre humains et animaux.

Culture, sport et respect

Culture et sport sont essentiels au bien-être. Nous valoriserons notre patrimoine et nos talents, et soutiendrons une pratique sportive accessible, sans exclusion ni favoritisme.

La sécurité et le respect des règles de vie commune sont la base du vivre ensemble. Chacun doit pouvoir se sentir serein à Vern.

Écouter et agir pour Vern

Trop souvent, les décisions sont prises sans concertation. Nous proposons une méthode claire : écouter, dialoguer, décider ensemble. Nous défendrons un urbanisme raisonnable, des services publics efficaces et une fiscalité locale rigoureuse.

« Bien vivre à Vern », c'est une commune à taille humaine, fidèle à ses valeurs, tournée vers l'avenir.

Rejoignez-nous. Redonnons du souffle à Vern.

Pour conclure une citation d'Antoine de Saint-Exupéry.

« La démocratie doit être une fraternité. Sinon c'est une imposture. »

Valérie Guigot - Thierry Martineau

Elus de la minorité



Commémoration du 8 mai



Journée de l'Europe



Bénévoles en Fête



Dimanche des Saveurs



Coin des Créateurs



Déambulation accessibilité



Dimanche des Saveurs - Suet



Coin des Créateurs



Weekend à la Rue



Inauguration de la fresque



Weekend à la Rue - Suet



Weekend à la Rue



VERN
SUR-SEICHE
Citoyenne par nature

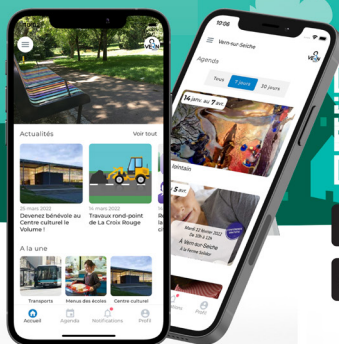
PLUS PROCHE DE VOTRE MAIRIE

L'APPLICATION qui
INFORME LES CITOYENS
sur LA VIE DE LEUR MAIRIE
EN TEMPS RÉEL !

NOTIFICATIONS

ACTUALITÉS

AGENDA



Google play

Download on the App Store

www.mairieendirect.fr

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



Retour d'hospitalisation

Une aide sur mesure
pour un retour à la
maison en toute sérénité

- Garde-malade ou surveillance
- Accompagnement aux rendez-vous médicaux
- Présence 24h/24 pour les sorties complexes
- Réactivité de mise en place et gestion des urgences

02 30 03 97 27

4 b Rue du Bignon
35000 Rennes



petits-fils.com



MAGASIN

BIO, LOCAL, DE SAISON



FRUITS ET LÉGUMES,
BOUCHERIE,
CAVE À VINS,
ÉPICERIE, FROMAGES,
PAINS, VRAC,
HYGIÈNE, ENTRETIEN
ET ZÉRO-DÉCHET

9h30 à 19h30 du lundi au samedi

6 rue de la Blanche Hermine
CC. Val d'Orson
35770 Vern-sur-Seiche
www.scarabee-biocoop.coop

biocoop
| Scarabée

VILLA SAINT-MARTIN



VERN-SUR-SEICHE



LANCEMENT COMMERCIAL

28 appartements de standing
du T2 au T4 avec balcon
ou loggia

Le bon choix pour habiter
ou investir au cœur de la ville

ÉLIGIBLE
PTZ



INFORMATIONS ET COMMERCIALISATION

02 99 30 68 28

www.qualitedeviepromotion.com



**Cet été, on prépare ensemble
la rentrée des classes**



Plus de 8000 références de
jouets et jeux éducatifs



Livres, papeterie,
multimedia, etc.

Ouvert du lundi
au samedi

9h-20h

E.Leclerc Vern / Val d'Orson





Une équipe de professionnels à votre service !

7/7



Vern-sur-Seiche
02 99 38 71 71



24/24

contact@medicambu.fr



DIMANCHE DES SAVEURS

partageons un moment gourmand !

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

**PLACE DES DROITS DE L'HOMME
A PARTIR DE 11H**



Mairie de Vern-sur-Seiche

22, rue de Châteaubriant
CS 47118
35771 Vern-sur-Seiche cedex
Tél. 02 99 04 82 04
mairie@vernsurseiche.fr



Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi

- 9h-12h / 14h-17h30
- 9h-12h / 14h-17h30
- 9h-12h / 14h-17h30
- 9h-12h
- 9h-12h / 14h-17h30
- Mairie fermée en juillet et août